

*Les subsides*

Le chef de l'IWA en Colombie-Britannique n'y va pas par quatre chemins pour dire que nous serons bientôt à court de bois dans cette province. Le secteur, dit-il, est à un carrefour. Monsieur le Président, nous avons également été saisis du problème par divers groupes de pression du secteur forestier, qui disent aux députés que dans l'Ontario et le Québec, l'industrie du meuble en est rendue à importer des grumes d'érable des États-Unis. Il est absolument inconcevable que notre industrie du meuble en soit réduite à importer du bois parce que nous négligeons l'industrie forestière. J'espère que le ministre compétent va tenir compte de cette information fournie par des techniciens de la forêt. D'après la documentation que nous a fournie l'organisme appelé Association of British Columbia Professional Foresters:

● (1200)

Le nombre de personnes dont est doté le Service canadien des forêts pour la recherche a baissé de plus de 50 p. 100 depuis 1968, dans le temps qu'augmentaient les demandes de connaissances supplémentaires et de technologie nouvelle à applications forestières. Il faut accélérer la recherche à tous les chapitres à peu près de la forêt et de sa gestion.

Au moment où il faudrait faire plus de recherches dans ce secteur tout à fait critique, pour pouvoir rester compétitifs avec nos concurrents du reste du monde, qu'est-ce que fait le Service canadien des forêts? Il réduit les crédits de recherche dans le secteur le plus important du Canada. Ce sont encore une fois les techniciens de la forêt de la Colombie-Britannique qui nous présentent à ce sujet l'observation la plus attristante. Les dépenses globales consacrées à la sylviculture, c'est-à-dire celles de l'État fédéral, des gouvernements provinciaux et du secteur privé réunis, s'élèvent à environ 240 millions par année. C'est moins de 1 p. 100 de la valeur totale de la production forestière annuelle canadienne. Donc, on investit moins de 1 p. 100 dans la sylviculture. Voilà une façon de concevoir les choses que des concurrents comme la Suède considèrent comme aberrante de la part des gouvernements et de l'industrie.

Et s'il y a un chiffre qui nous fait saisir toute l'acuité du problème, c'est le montant des crédits que nous réservons au Service canadien des forêts. L'an dernier, il était de 70 millions, alors qu'au même ministère et sous le même ministre, le Service de l'environnement atmosphérique recevait 146 millions et Parcs Canada, 275. Sans critiquer l'affectation de crédits à la surveillance du climat et du temps et à Parcs Canada, je dis que c'est une véritable honte nationale que l'État fédéral dépense deux fois plus d'argent pour suivre l'évolution du temps que pour s'occuper de notre industrie forestière. Voilà le nœud du problème, l'insuffisance du soutien financier de l'État à cette industrie critique.

L'on pourrait discourir indéfiniment sur la gravité des problèmes qui affligent la principale industrie du Canada. L'autre jour, à leur grande déception, les députés ont appris que le sous-ministre adjoint chargé du Service canadien des forêts a quitté le service du gouvernement fédéral où il avait travaillé pendant un certain nombre d'années. On ne peut que faire des suppositions sur le motif de son départ, mais, chose certaine, cet homme s'efforçait au maximum de mettre en valeur le rôle du Service canadien des forêts.

Il y a un an et demi, le cabinet fédéral avait promis qu'il mettrait de côté au moins 130 millions de dollars par an, à partir de cette année à l'obtention de ce service. Mais c'était il y a dix-huit mois. Je suppose que ce fonctionnaire a attendu chaque mois les fonds promis pour s'apercevoir enfin que son

attente était vaine et que son service d'importance cruciale n'en verrait pas de sitôt la couleur. J'imagine que, désabusé, il a tout simplement déclaré forfait. Il ne lui était plus possible d'affirmer devant ses collègues professionnels qu'il était le sous-ministre adjoint chargé du Service canadien des forêts, organisme responsable de l'exploitation de la principale ressource du pays, de la principale industrie exportatrice du Canada, mais qu'il était incapable d'obtenir les fonds que ses supérieurs lui avaient promis. Comment veut-on qu'une telle personne, un authentique professionnel, qui connaît fort bien la situation du secteur forestier canadien, qui s'y consacre et s'y dévoue comme tout spécialiste forestier digne de ce nom, assiste en témoin impassible à la détérioration de nos forêts, quand on sait que cet état de choses est imputable à l'indifférence et au négativisme du gouvernement actuel? Voilà pourquoi nous demandons au ministre de rassembler ses collègues.

Nous l'exhortons également à faire valoir le rôle et l'importance du secteur forestier aux yeux du gouvernement. Après tout, il s'agit du principal secteur d'activité au Canada pour lequel travaillent environ 1.3 million de personnes, soit l'équivalent de la population de la ville de Vancouver. Mais à quel rang relègue-t-on ce secteur? Y a-t-il ne serait-ce qu'un ministre d'État chargé de ce dossier? Ou encore un sous-ministre? Il n'y a en tout cas pas de ministre. Il n'y a qu'un sous-ministre adjoint au ministère de l'Environnement qui au fond n'est qu'une agence. De toute évidence, le gouvernement fédéral néglige ses responsabilités à cet égard.

Je comprends que le secteur forestier soit du ressort provincial. Il existe toutefois d'autres domaines qui sont du ressort des provinces, mais cela n'a pas empêché le gouvernement d'en charger également certains de ses ministres. Je ne prétends pas qu'en créant un poste de ministre des forêts nous réglerons le problème du jour au lendemain. Je ne veux même pas laisser entendre que la mise sur pied d'un ministère fédéral dans ce domaine solutionnera la plupart des difficultés. Néanmoins, pareille initiative permettrait au secteur forestier de comprendre sans aucune équivoque que le gouvernement reconnaît son importance et qu'il s'engage à lui fournir l'infrastructure et l'aide financière nécessaire à son épanouissement.

Les sentiments qu'on éprouve dans ce secteur à l'égard des responsabilités qu'assume le gouvernement fédéral ne permettent pas de se méprendre. Que l'on n'aille surtout pas croire que je critique le rôle que joue le ministre ou que je lui adresse des reproches à ce sujet, car, à mon avis, la majorité des députés se rendent parfaitement compte que nous sommes, pour la plupart, et les membres du cabinet aussi, des citoyens. Nous avons pratiquement tous été élevés en milieu urbain et nous ne comprenons sans doute pas très bien les besoins du secteur forestier qui est de caractère essentiellement rural.

Pour terminer, je suis d'avis que le gouvernement devrait mettre sur pied un ministère fédéral, comme l'a recommandé le Conseil des sciences du Canada, qui donnerait l'exemple dans les domaines de la recherche fondamentale et de la production forestière, et, surtout, qui veillerait à ce que l'on entreprenne une recherche suffisante dans le domaine de la protection contre les incendies de forêt. En outre, le gouvernement doit s'efforcer de conclure de nouveaux accords de recherche fédéraux-provinciaux. Le ministre nous a dit l'autre jour, je crois, que des accords ont déjà été conclus avec seulement deux